

CD 08

Scandale Horoquartz au Conseil Départemental : Quand le logiciel déraile, l'administration ampute nos RTT et siphonne nos heures !

#CD08



Après les multiples ratés de la mise en place d'Horoquartz, nous franchissons aujourd'hui un nouveau cap dans l'inacceptable. Alertée par un collectif d'agents, la CGT dénonce une gestion calamiteuse des compteurs de temps de travail qui aboutit à des suppressions purement et simplement arbitraires de jours de RTT, couplées à un vol institutionnalisé de nos heures supplémentaires !

Collègues, le logiciel Horoquartz ne se contente plus d'être capricieux : il est désormais utilisé pour nous pénaliser injustement et nous faire travailler gratuitement.

Des compteurs fous et des retraits de RTT arbitraires

La situation est alarmante. Un collectif de salariés a courageusement interpellé la CGT après avoir procédé au recalcul minutieux et journalier de ses heures réellement effectuées. Le constat est sans appel : alors que les écarts réels sur l'année ne sont que de l'ordre de quelques minutes, **le logiciel ampute les compteurs et affiche des soldes négatifs vertigineux, allant jusqu'à -15h36 !**

Face à ces signalements, l'administration a choisi le silence et la sanction : **la DRH a pris la décision unilatérale et brutale de retirer des jours de RTT** aux agents concernés pour compenser ces "dettes" horaires totalement fictives. Aucune information préalable, aucune vérification contradictoire : c'est une ponction autoritaire sur nos droits acquis.

Heures supplémentaires et télétravail : le travail gratuit, c'est non !

Comme si cela ne suffisait pas, Horoquartz agit comme un véritable aspirateur à temps de travail depuis son déploiement. C'est la double peine pour les agents qui s'investissent pour pallier les suppressions de postes décidées par l'administration :

- **Heures supplémentaires évaporées** : Toute heure travaillée au-delà de 3 heures supplémentaires disparaît purement et simplement du système. Elles sont effectuées, mais perdues pour les agents !
- **Télétravail non reconnu** : Pour nos collègues en télétravail, le constat est tout aussi amer. Tout temps de travail supplémentaire réalisé au-delà du forfait journalier n'est pas pris en compte par le logiciel.

L'administration s'assoit confortablement sur notre investissement professionnel en profitant de ces paramétrages abusifs et injustes.

La CGT exige le rétablissement immédiat de nos droits

Le syndicat CGT du CDFDE08 soutient pleinement la démarche du collectif de salariés. Le temps de travail n'est pas une variable d'ajustement aux caprices d'un logiciel mal paramétré pour faire des économies sur le dos

du personnel.

Nous exigeons auprès de la direction :

1. **La suspension immédiate** de toute mesure de retrait de RTT liée à ces compteurs contestés et **la restitution** de l'ensemble des jours déjà retirés à tort.
2. **La comptabilisation et le paiement (ou la récupération)** de l'intégralité des heures supplémentaires effectuées au-delà du plafond arbitraire des 3 heures.
3. **La prise en compte réelle** du temps de travail effectif pour les agents en télétravail, sans écrêtage au forfait journalier.
4. **Une vérification complète, transparente et contradictoire** du paramétrage de l'outil Horoquartz, avec la communication individuelle à chaque agent du détail technique des calculs l'impactant.

Appel à tous les agents !

Ce dysfonctionnement global vous concerne toutes et tous. **Nous invitons chaque agent du Département à vérifier attentivement son solde de RTT, le décompte de ses heures et de ses journées de télétravail sur Horoquartz.**

Si vous constatez des anomalies, des soldes négatifs inexpliqués ou des heures écrêtées, **rapprochez-vous immédiatement de vos élus CGT.** Ne laissez pas la machine et le silence de la hiérarchie rogner sur votre temps et vos droits !